

Conseil des gouverneurs des Grands Lacs

Dossier de la rédaction de H2o
August 2013

Mackinac Island, Michigan -

Le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs a réuni à Mackinac Island, au Michigan, un Sommet régional des gouvernements membres. Les enjeux liés à l'économie et à l'environnement étaient au cœur des échanges. À l'issue des travaux, les gouvernements de la région ont adopté plusieurs solutions.

L'initiative maritime - La voie maritime

des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent génère plus de 227 000 emplois au Canada et aux États-Unis ainsi que des revenus de 34,6 milliards de dollars. Elle constitue un lien exceptionnel, auquel s'est greffé au fil des ans un dense réseau de liaisons ferroviaires et routières. Afin d'améliorer le système maritime des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, les gouverneurs et les premiers ministres se sont notamment engagés à lancer une initiative régionale de collaboration et à former un groupe de travail afin d'en assurer la mise en œuvre.

Développement économique -

En matière de développement économique, les gouverneurs et les premiers ministres ont également convenu de l'importance d'établir des règles communes afin que les projets financés par le gouvernement fédéral américain reconnaissent la nature intégrée des économies canadienne et américaine. Ils ont convenu de travailler ensemble afin de faciliter sur une base réciproque l'accès aux marchés publics.

Espaces aquatiques exotiques envahissantes, EAEE

- En matière d'environnement, le dossier des espèces aquatiques envahissantes fait désormais l'objet d'un consensus régional mobilisateur. Les participants ont convenu de l'importance de prévenir l'introduction de nouvelles espèces dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent et de limiter la propagation de celles déjà établies afin de protéger l'environnement, l'économie et la société. Dans le cadre du Sommet, les gouverneurs et les premiers ministres ont rendu publique la liste des espèces les plus indésirables, parmi lesquelles figurent notamment les carpes asiatiques. Notons qu'une centaine d'espèces aquatiques exotiques sont déjà présentes dans le fleuve Saint-Laurent, comparativement à plus de 180 dans les Grands Lacs.

Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent

- L'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent reconnaît que les eaux du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent sont interconnectées et qu'elles nécessitent une étroite collaboration entre les États et les provinces afin de protéger cette précieuse ressource collective. Les ministres ont fait état des actions réalisées à l'égard de la mise en œuvre de

l'Entente.

L'espace économique représenté par les huit États américains riverains des Grands Lacs, l'Ontario et le Québec constitue un marché commun de plus de 100 millions d'habitants et correspond à la quatrième économie à l'échelle mondiale. Les Grands Lacs et le Saint-Laurent forment également un écosystème unique qui contient près de 20 % des réserves d'eau douce de la planète. Cette réalité explique le fort consensus parmi les participants quant à leur engagement envers le développement durable comme moteur de croissance économique.

Environnement Québec - 02-06-2013